

Musée Classé - Acquisition d'une oeuvre d'art - Demande de subvention auprès du FRAM

M. LE MAIRE, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser l'acquisition d'une sculpture du XVII^{ème} siècle dont l'auteur est Pierre Etienne MONNOT, né à Orchamps-Vennes en 1657, mort à Rome en 1733.

Il s'agit d'une terre cuite représentant un buste du Christ dont le coût s'élève à 120 000 F.

Pierre-Etienne MONNOT faisait partie d'une dynastie d'artistes d'origine franc-comtoise, dont il a été le membre le plus talentueux. Il a fait l'essentiel de sa carrière à Rome où il a exécuté, entre autres, le tombeau du Pape Innocent XI pour le Vatican, et les statues de St-Pierre et St-Paul pour St-Jean de Latran. Il a aussi beaucoup travaillé pour le Comte d'Exeter en Angleterre et pour le Landgrave de Hesse (le «Marmorbad»). Jusqu'à présent, il n'était pas représenté dans les collections du Musée de Besançon : il s'agit donc de combler une lacune, avec une pièce signée, typique d'une partie de sa production.

Pierre-Etienne MONNOT est un artiste très rare sur le marché de l'art, les quelques pièces apparues dans les années récentes, hors de France, ont atteint des prix très élevés.

Le Fonds Régional d'Acquisition pour les Musées (FRAM) est susceptible de subventionner cet achat à hauteur de 60 000 F.

Le Conseil Municipal est invité à statuer favorablement sur cette proposition et à autoriser M. le Maire à :

- solliciter la participation du FRAM, étant précisé que la part Ville figure au chapitre 90.23 - article 2161 - 00509 / 52010,

- ouvrir, à réception de l'arrêté de subvention en recettes et en dépenses un crédit d'égal montant respectivement au 90.234/1311.509.52010 en recettes et au 90.234/2161.509.52010 en dépenses ; ces crédits seront repris au budget supplémentaire de l'exercice courant.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Visa préfectoral du 14 novembre 1996.